

# Quatre Saisons à Chemillé sur Dême

## Éditorial

Le printemps est là. Si, si ... Vous ne l'avez pas encore bien remarqué, car en cette fin d'hiver, nous avons été copieusement servis en pluies et en neige. Il y a fort longtemps que la Dême et la Dêmée n'étaient pas sorties aussi souvent de leur lit. Un grand merci à ceux qui ont secouru et assisté la population et les voyageurs pendant les épisodes neigeux et de verglas.

Le 21 mars est passé. La nature reverdit, chacun sort de sa période d'hibernation ... et se sent la force d'envisager de nouveaux projets.

C'est ainsi que certains d'entre vous projettent peut-être de faire des travaux dans leur logement (isolation, adaptation à la dépendance, ...). Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de Communes de Racan pourra vous y aider financièrement.

Du côté de l'école primaire, les projets sont aussi nombreux. Avec le soutien de la communauté de communes, nous avons pu installer une structure de jeux dans la cour. Les maternelles ont le projet de partir en classe découverte dans le Massif Central en juin. Quant à la semaine de 4 jours et demi, nous ne l'appliquerons qu'à la rentrée 2014. Aussi, aucun changement majeur d'organisation n'interviendra à la rentrée prochaine. En

revanche, nous travaillons d'ors et déjà à la recherche d'activités périscolaires en vue de l'application de cette réforme obligatoire l'année suivante dans nos trois écoles du regroupement

Le printemps, c'est aussi la période où les colporteurs en tout genre ressortent. Vous êtes nombreux à être démarchés pour des investissements lourds dont vous n'éprouvez pas forcément le besoin : adoucisseur, pompe à chaleur, ... . Les temps sont durs pour ces démarcheurs mais je vous invite vraiment à vous méfier. N'hésitez pas à me contacter en mairie si vous les trouvez un peu trop insistants.

Le printemps, ce sera aussi :

L'assemblée du village le dimanche 5 mai, sur la place de l'église. Merci d'avance à tous pour la réussite de cette fête.

La soirée théâtre « Ma commune quand j'avais 10 ans » le samedi 15 juin à 18h30 place de l'église. Merci aux aînés qui ont partagé leur mémoire et aux « jeunes » qui vont prendre place sur les planches.

Bon printemps à tous.

*Éloi Canon*

## Assemblée du village

**Dimanche 5 mai 2013**

*Dans le centre-bourg*

*Marché artisanal et brocante toute la journée*

*Animations diverses : rando, twirling bâton, union musicale, poney...*

## Soirée

"ma commune  
quand j'avais 10 ans"

*Spectacle retraçant des tranches de vies  
entre les années 1920 à 1950.*

**Samedi 15 juin 2013 à 18 h 30**  
**dans le centre-bourg.**

*Scènes de théâtre proposées dans plusieurs  
lieux et scène finale sur la place.*

*Exposition d'objets, présentation de  
métiers et commerces d'époque.*

*Stands divers - buvette - restauration.*

*Avec la participation des associations  
locales.*

## Foyer Bois Soleil

« MA COMMUNE QUAND J'AVAIS 10 ANS » : LE  
SAMEDI 15 JUIN PROCHAIN À CHEMILLÉ SUR DÈME

Nous en avons déjà parlé dans le précédent bulletin municipal : à l'initiative du foyer Bois Soleil, un projet culturel visant à faire revivre l'histoire de la commune de Chemillé sur Dême des années 1920 à 1950 environ est en train de se construire.

Il s'agit de monter un spectacle vivant qui aura lieu le 15 juin prochain à Chemillé sur Dême, et qui mettra en scène la vie des habitants qui ont aujourd'hui entre 65 et 100 ans, quand ils avaient 10 ans.

1. Nous avons besoin de participants, acteurs ou figurants

Une collecte de souvenirs a été menée auprès des aînés de la commune. Olivier Bordaçarre, comédien et metteur en scène, a réuni ces souvenirs pour écrire des textes qui doivent maintenant être mis en scène avec le concours d'enfants habitant la commune de Chemillé sur Dême en classe de CM1, CM2, 6ème et 5ème, et de personnes retraitées habitant la commune.

Les enfants ont été recensés et les inscriptions sont en cours.

Nous venons aujourd'hui vous faire appel, à vous qui êtes retraité : que vous ayez ou non participé à la collecte de souvenirs, rejoignez-nous pour les faire vivre.

Les dates et horaires des ateliers programmés sont les suivants :

Date.....	Adultes
Lundi 29 avril.....	15h00-17h00
Lundi 6 mai.....	15h00-17h00
Lundi 13 mai.....	15h00-17h00
Lundi 27 mai.....	17h30-19h30
Lundi 3 juin.....	17h30-19h30
Lundi 10 juin.....	17h30-19h30
Vendredi 14 juin.....	19h00-21h00
Samedi 15 juin.....	À partir de 18h30

Pour fonctionner, ces ateliers, qui se dérouleront au foyer Bois Soleil, doivent réunir au moins 9 personnes retraitées, dont 1/3 d'hommes (au moins). Rejoignez-nous, en appelant Dominique Guillon pour vous

inscrire au 02 47 52 30 02

2. Vous tous, habitants de la commune, petits et grands, reprenez la date du 15 juin prochain.

RV le samedi 15 juin à 18h30 sur la place de l'Eglise pour un spectacle itinérant (théâtre et musique). Restauration sur place. Nous vous attendons nombreux pour cet événement riche d'histoires mais aussi riche de rencontres, accessible aussi bien aux petits qu'aux grands.



En février, lors de la collecte de mémoire sur le thème « Chemillé sur Dême quand j'avais 10 ans ».



## **A LOUER**

### **LOGEMENT DE TYPE 3, ENV. 60M<sup>2</sup> AU 1ER ÉTAGE**

Entrée privée avec escalier pour desservir le logement

Cuisine.....	10.02 m <sup>2</sup>
Séjour.....	26.90 m <sup>2</sup>
Chambre.....	14.35 m <sup>2</sup>
Chambre.....	9.94 m <sup>2</sup>
Salle de bains.....	4.45 m <sup>2</sup>
Sanitaires.....	0.90 m <sup>2</sup>
Dégagement.....	5.08 m <sup>2</sup>

Logement entièrement refait à neuf. Parquet flottant stratifié dans séjour et chambres, carrelage dans les autres pièces. Chauffage électrique.

Logement conventionné.

Loyer mensuel : 400 euros

Dépôt de garantie : 400 euros

Renseignements et retrait dossier en mairie.

## **A LOUER**

### **LOGEMENT DE TYPE 2, ENV. 40M<sup>2</sup> AU 1ER ÉTAGE AVEC ENTRÉE INDÉPENDANTE.**

Pièce à vivre avec coin cuisine, chambre, salle d'eau avec douche, wc.

Chauffage électrique avec régulateur de température. Classe énergétique : D

Logement entièrement refait à neuf. Double-vitrage.

Loyer 205 €, charges en sus. Logement conventionné soumis à plafond de ressources.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à la mairie de Chemillé sur Dême, tél 02 47 52 33 30.

## **Agence postale communale**

Fermeture pour congés du 22 au 27 avril 2013.

## **École primaire**

### **LA SEMAINE DE 4 JOURS ET DEMI REPORTÉE EN 2014**

Le syndicat intercommunal scolaire assure la gestion des écoles et des services périscolaires du Regroupement Pédagogique

Intercommunal de la Vallée de la Dême. Le syndicat a par conséquent la charge de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dont l'application doit entrer en vigueur en septembre 2013.

### **LES GRANDES LIGNES DE LA RÉFORME :**

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires du 24 janvier 2013 fixe de nouveaux principes, qui devront être mis en œuvre à la rentrée 2013 : l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées, incluant le mercredi matin ; une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30 ; une pause méridienne de 1 heure 30 au minimum.

À titre d'exemple, l'ajout de 3 heures de classe le mercredi matin permettra d'alléger les autres journées en moyenne de 45 minutes.

Des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement seront organisées en groupes restreints afin d'aider les écoliers rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel des autres élèves ou de mettre en place une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

Des déclinaisons locales seront possibles à l'intérieur du cadre réglementaire national afin de prendre en compte les contraintes et les atouts des différents territoires et de permettre à ces derniers de mener à bien leurs ambitions éducatives.

Considérant le cas particulier du regroupement pédagogique intercommunal de la vallée de la Dême dont l'organisation scolaire et périscolaire s'articule de la façon suivante :

3 écoles réparties sur les trois communes :

- \* 3 classes de maternelle à Chemillé sur Dême,
- \* 2 classes pour le cours préparatoire et le cours élémentaire 1ère année à La Ferrière,
- \* 2 classes pour le cours élémentaire 2ème année et les cours moyens 1ère et 2ème année à Marray.

1 service de transports scolaires desservant les trois écoles, nécessitant un aménagement des horaires de classes, et présence d'un accompagnateur pour les enfants de maternelle dans le car scolaire.

3 cantines scolaires : 1 dans chaque commune

2 garderies périscolaires : 1 à Chemillé sur Dême, 1 à La Ferrière, ouvertes de 7h30 à 9h et de 16h45 à 18h30.

Le syndicat scolaire a demandé un report de la date d'effet de la réforme à la rentrée de septembre 2014 et a motivé cette demande par :

\* la difficulté à organiser les activités sur un temps court sur les 3 communes à la fois. Or, la collectivité doit apporter un service de qualité dès la première année. Aussi, il est préférable d'attendre et ainsi mettre à profit cette année supplémentaire pour une mise en place plus aboutie.

\* les incertitudes concernant les financements. Si la collectivité faisait le choix de mettre en oeuvre la réforme dès septembre 2013, elle pourrait certes prétendre aux incitations financières annoncées, mais cette source de financement ne semble acquise que pour cette année scolaire. Le coût annoncé est de 50 € par élève pour la première année (avec un complément de 40 euros par élève pour les communes éligibles à la DSU et la DSR cibles). Pour notre collectivité, la dépense annuelle est estimée à largement plus de 15 000 €, soit plus que l'aide apportée. Cette dépense, non compensée à terme semble-t-il, nécessite une adaptation très profonde de notre budget.

Il ressort également clairement du dialogue et de la concertation menée avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves le souhait unanimement exprimé de solliciter un report de la date de mise en oeuvre de cette réforme.

Le Conseil Général, organisateur des transports scolaires, a également été saisi de cette demande de report de mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

#### INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2013/2014 auront lieu du 13 au 17 mai 2013.

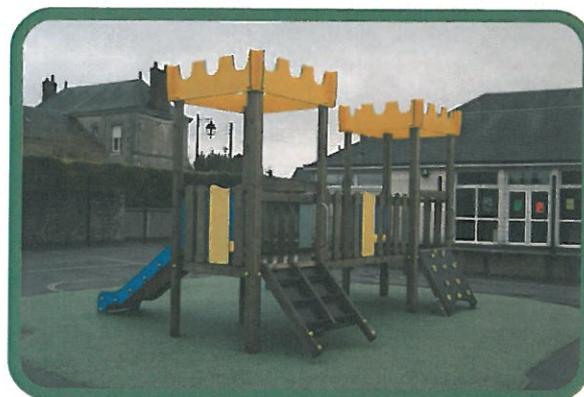
#### FÊTE DE FIN D'ANNÉE

La kermesse de l'école aura lieu le samedi 29 juin 2013 à l'école de Chemillé sur Dême. Elle rassemble les enfants des trois écoles du regroupement. C'est l'occasion pour les nouveaux parents de venir découvrir l'univers scolaire.

## Jeux de plein air

Une structure pour enfants vient d'être installée dans la cour de l'école maternelle. Les jeux ont été achetés par la Communauté de Communes de Racan. Les employés communaux de Chemillé sur Dême en ont assurés le montage. La commune a missionné une entreprise pour la réalisation de la dalle amortissante (en gomme), sécurisant la structure pour la rendre conforme aux normes.

D'ici quelques semaines une autre structure pour les petits sera installée à l'Espace Naturel de Vienne.



## **Bibliothèque**

Les projets de la bibliothèque de Chemillé sur Dême... quelques dates en exclusivité !!

Pour le plaisir des petits: des temps autour du conte, des lectures seront proposées jusqu'à l'été. 1er rendez-vous le mercredi 10 avril à 16h30 pour des petits contes (jusqu'à 6 ans).

En mai (le 5), ce sera le temps de l'assemblée de Chemillé sur Dême, la bibliothèque proposera un stand comme les années passées. Un espace dédié aux enfants sera installé, le temps d'une histoire, d'un récit, d'une lecture ou d'un dessin.

En attendant ces premiers rendez-vous du printemps, nous vous rappelons que de nouveaux ouvrages et magazines, vous sont proposés.

## **ÉTAT CIVIL**

### **NAISSANCES :**

26 janvier : Louise FLORANT

25 mars : Cléo FOLLEY

### **DÉCÈS :**

12 Janvier : Thérèse BENEVAULT épouse LAUNAY, 81 ans

18 Février : Germaine BONNEAU veuve CHARTIER, 98 ans

28 février : Claude FOUANON, 81 ans (Epeigné)

18 mars : Bernadette CURMER, épouse LETORT, 75 ans

26 mars : Paul CHAIX ..... 91 ans

## **ASSOCIATIONS**

### **Cabaret**

Pour PARADIS, le cabaret prend vie à Chemillé sur Dême

C'est dans un cadre naturel exceptionnel, entre Loire et forêt, au cœur du tuffeau et du vignoble, aux confins de trois départements que la troupe PARADIS crée depuis plus de 20 ans des revues spectacle dans la pure tradition du music-hall.

Qui a dit qu'il ne se passait rien dans nos campagnes ? PARADIS ne cesse de marquer de son empreinte le patrimoine culturel et bien vivant de la région. Près d'une centaine de commerçants du pays apportent leur aide sous forme de partenariat pour la réalisation du programme. Le public, lui aussi, reste fidèle à ce cabaret en milieu rural. Ils seront cette année encore, près de 5000 spectateurs, à venir ouvrir les portes d'un monde féérique.

Nous avons le plaisir d'avoir Jean-François LAFFONT, le président de l'association Paradis qui réside à Chemillé sur dême. Il a entraîné toute sa petite famille dans l'aventure, sa femme Sandrine et ses 2 filles, Ludivine et Mélissandre qui partagent ensemble le bonheur d'être sur scène. L'association est amenée à recruter des nouveaux talents aussi bien pour la scène que pour les décors et la confection des costumes. Ces castings se font en direction des habitants résidant au sein de votre commune.



L'automne 2013 sera pailleté ! PARADIS, en lançant sa nouvelle Revue « Ça déménage », sera à l'affiche pour 9 représentations à l'Espace Roche-Marie de La Chartre-sur-le-Loir (72) à partir du 26 octobre 2013. Alors si vous ne pouvez pas nous rejoindre en tant que bénévoles, venez nous soutenir par vos applaudissements en réservant dès maintenant au :

Tél : 0646092043 (de 9h à 19h30, tous les jours)  
ou au Bar à Vin « Le Jasnières » 8, Place de la République La Chartre/Loir (72) 0243444044  
Site internet : paradis-spectacle.fr

### **Union Musicale**

L'entraide entre les musiques de Chemillé sur Dême, Saint Paterne Racan, Saint Christophe sur le Nais et La Membrolle sur Choisille se poursuit. Les répétitions sont actuellement réparties sur les communes de Chemillé sur Dême, Saint Paterne Racan et La Membrolle sur Choisille, avec une moyenne de 25 à 30 musiciens par séance.

Pour le trimestre à venir, vous pourrez retrouver le groupe musical en concert :

le vendredi 5 avril à 20 h 30 à Saint Paterne Racan

le samedi 6 avril à 20 h 30 à La Membrolle sur Choisille

le dimanche 21 avril à 15 h 30 à Louestault

le dimanche 5 mai après-midi à Chemillé sur Dême

le vendredi 31 mai à 20 h 30 à Saint Cyr sur Loire  
le samedi 15 juin à partir de 18h30 à Chemillé sur  
Dême

Chaque musique assurera également la cérémonie  
du 8 mai dans sa commune d'attache.



Contact : Frédéric Cuvier, 02 47 52 37 76,  
président de l'Union Musicale

cuisine extraterrestre étaient indispensables pour  
le retour des extraterrestres sur leur planète.

Les sorties patinoire, Laser Game et cinéma ont  
été beaucoup appréciées et se sont déroulées  
dans la bonne humeur.

Les thèmes et sorties pour les prochaines  
vacances sont déjà en partie retenus : découverte  
des mangas, « Hamtaro » hamster aux diverses  
aventures, sortie piscine, sortie patinoire,  
partenariat avec les bibliothèques...

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 5 AVRIL 2013 à  
18H



## **Centre de Loisirs**

### **ACCUEILS DE LOISIRS DES 3-12 ANS**

Les centres de loisirs de Saint Paterne Racan et  
Neuvy le Roi ont accueilli une quarantaine  
d'enfants sur les deux semaines de vacances  
d'hiver 2013.

Les plus petits ont pu partir à la chasse aux  
schtroumpfs en réalisant chaque jour une activité  
différente en fonction de la particularité du  
schtroumpf retrouver le jour précédent ;  
bricoschtroumpf, musicoschtroumpf,  
schtroumpfement toqué, etc...

C'est sur une autre planète que les plus grands se  
sont retrouvés, ils ont fait la rencontre  
d'extraterrestres débarqués sur la planète terre à  
cause du crash de leur vaisseau. Pour les enfants,  
reconstruction du vaisseau, chasse à la clefs et

L'inscription se fait auprès des deux directrices :  
Saint Paterne Racan : Sylvie RAFIQ – Directrice  
02.47.40.04.18 ou 07.86.93.93.62

Centre de Loisirs « Le Chat Vert »  
34 rue de la gare  
37370 St Paterne Racan

Neuvy le Roi : Maëlle GOURDON – Directrice  
Adjointe 02.47.49.96.65 ou 07.86.93.93.64  
Centre de Loisirs  
2 rue de la fourbisserie  
37370 Neuvy le Roi

LES PLACES ETANT LIMITÉES, NOUS VOUS  
CONSEILLONS D'ANTICIPER VOTRE DEMANDE  
D'INSCRIPTION.

## ***Repas de quartier***

Le repas de quartier de Saint-Hilaire sera programmé le 8 juin à partir de 18 h 30.

## ***Comité des fêtes***

### **APRÈS LE LOTO, ASSEMBLÉE DU VILLAGE LE 5 MAI**

Le comité des fêtes a organisé son loto annuel le samedi 09 Mars 2013. L'après-midi fût convivial et sympathique avec des entractes où étaient proposées des crêpes et des boissons. Certains chanceux sont partis satisfaits, leurs lots sous le bras.

Le comité des fêtes remercie encore tous les donateurs qui ont encore offerts la possibilité de compléter les lots avec des places dans les musées, châteaux, parcs animaliers ou autres, ainsi que les Super U de La Chartre et de Neuillé Pont Pierre pour leur générosité...

Le comité des fêtes remercie tout particulièrement Dominique du "Camilius" d'avoir fait don d'un très joli panier garni dans le thème du petit déjeuner.

Le loto sera évidemment reconduit l'année prochaine certainement plus tôt dans la saison (courant Février), probablement un Dimanche après-midi espérant ainsi permettre à plus de personnes de venir participer.

Le comité des fêtes rappelle que l'assemblée se déroulera le Dimanche 05 Mai 2013 toute la journée dans le bourg de Chemillé sur Dême. Comme l'année dernière, la brocante et le marché artisanal seront présents. (inscriptions au : 02 47 27 33 80 ou 09 51 13 94 78 ; 2 € l'emplacement brocante).

Diverses animations seront proposées sur la journée : Randonnée pédestre, démonstration de twirling bâton, concert de l'union musicale, prestations poneys... Bien sûr, il y aura restauration et buvette sur place.

« Nous nous excusons d'avance auprès des riverains pour les désagréments occasionnés par journée. Si de bonnes volontés veulent venir nous aider, nous sommes prêts à les accueillir. Faites-vous connaître auprès des membres du comité des fêtes. »

Le comité des fêtes espère vous voir nombreux et passer un bon moment à cette manifestation.

## ***École de musique***

Avec « Du vent dans les racines », l'école de Musique revisite les musiques traditionnelles. Elle aborde cette esthétique afin de livrer une culture vivante, tout en laissant libre cours aux influences modernes dont les jeunes artistes du Carré des

Arts sont friands.

Culture de l'oralité, les musiques traditionnelles se retrouvent à la croisée des chemins des musiques savantes et écrites pour en faire une culture plurielle en mouvement.

Les artistes du Carré des Arts proposent une balade allant des musiques et danses traditionnelles des régions aux chansons de l'enfance, pour un spectacle vivant dans un esprit d'ouverture et de croisements artistiques.

Les élèves joueront ces musiques le samedi 13 avril à 20h30 à l'Espace Culturel Les Quatre Vents (Rouziers de Touraine) Tarifs : 5 €, enfants jusqu'à 16 ans : gratuit.

Infos et réservations : mercredi et vendredi de 14h à 18h au 02 47 24 30 75.



## ***Club Bois Soleil***

50 Adhérents étaient rassemblés à la salle des fêtes le 17 janvier pour partager la galette où reines et rois étaient heureux de porter la couronne.

15 Adhérents chemillois ont assisté au repas des grands-mères à Neuvy le Roi le samedi 2 mars. 110 convives ont représenté les cinq clubs du canton du pays de Racan.

Cette tradition permet à chacun de nouer ou renouer des liens entre les membres des différents villages.

Le repas s'est clôturé par la mise à l'honneur des deux doyens présents, la remise d'une plante fleurie pour Mme DENIOT de ST Paternie et Mr Serge CARRE de Chemillé.



En 2014, c'est le club de Chemillé qui aura la charge d'organiser cette manifestation.

Le 5 juin, une sortie d'une journée intitulée « La route de la sardine » est prévue à St Gilles Croix de Vie en Vendée. Des dépliants sont à disposition auprès des responsables, n'hésitez pas à en réclamer. Les inscriptions seront closes le 18 Avril.

La date du 11 juillet a été retenue pour le pique-nique de fin de saison au gouffre des Hayes. Pensez à vous inscrire.

Le 3 septembre une autre excursion est prévue avec croisière déjeuner sur le canal de Briare puis visite du musée du cirque.

## MIEUX CONNAÎTRE

### OPAH

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE RACAN INVESTIT POUR AMÉLIORER VOTRE HABITAT POUR



### Communauté de Communes de Racan

- réaliser des économies d'énergie et recourir aux énergies renouvelables en proposant des diagnostics thermiques des logements et des aides financières complémentaires pour diminuer les charges énergétiques.

- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées en adaptant les logements pour faire face aux difficultés physiques et aux situations de handicap.

- Avoir un grand nombre de logements locatifs de

qualité en aidant les propriétaires à réhabiliter leurs logements dégradés ou vacants.

- Avoir un meilleur confort en favorisant la réalisation de travaux de mise aux normes de confort et en réhabilitant les logements vétustes.

- Offrir des loyers moins chers en proposant aux propriétaires de pratiquer des loyers maîtrisés, en contrepartie

**VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE SUBVENTIONS DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH), DU CONSEIL GÉNÉRAL, DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE RACAN ET DE VOTRE CAISSE DE RETRAITE (SELON VOTRE SITUATION).**

- Pour un propriétaire occupant, le taux de subventions varie de 35% à 80% selon la nature du projet (ce taux de subvention s'applique à un montant de travaux plafonné). L'attribution des subventions dépend du montant des ressources du foyer.

- Pour un propriétaire bailleur, le taux de subventions varie de 35% à 55% selon la nature du loyer du logement réhabilité (ce taux de subvention s'applique à un montant de travaux plafonné). Vous restez libre de l'attribution du logement mais celui-ci doit être loué pendant neuf années. Les locataires de logements conventionnés peuvent bénéficier de l'A.P.L. versée directement au propriétaire.

**VOUS POUVEZ PROFITER DE CONSEILS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS POUR RÉALISER VOS TRAVAUX EN TOUTE SÉRÉNITÉ.**

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'une assistance gratuite vous permettant de définir le projet le plus approprié à vos besoins et

à vos moyens :

- Définition du projet en fonction de vos besoins, de vos moyens, des aides disponibles,
- Élaboration du projet de travaux répondant aux normes réglementaires et aux exigences des financeurs,
- Bénéfice de conseils techniques pour les travaux à entreprendre, visites et diagnostics techniques, descriptif sommaire des travaux, estimation des travaux, analyse des devis.
- Assistance administrative pour la réalisation du projet, information sur les aides financières disponibles, constitution des dossiers de demande de subvention.

L'OPAH est animée par le Pact d'Indre et Loire, interlocuteur unique pour simplifier vos démarches.

Les permanences ont lieu sans rendez-vous :.....

A Saint Patern Racan (salle multimédia) les 1er et 3ème jeudis du mois de 9 h 30 à 11 h 30,

A Neuvy le Roi (mairie), les 2 et 4ème vendredis du mois de 10 h à 12 h .

Vous pouvez également vous renseigner auprès du PACT d'Indre et Loire, tél 02 47 36 25 50, ou par mail [arouault@pact37.fr](mailto:arouault@pact37.fr).



*C'est bien Vienne mais c'est pas le Danube*



## INTEMPÉRIES



*Salage au foyer Bois Soleil*

## INFOS PRATIQUES

### *Bibliothèque Municipale*

La bibliothèque est ouverte le mercredi après midi de 16 heures à 19 heures et le vendredi de 16h30 à 18h30. L'adhésion se fait à l'année et pour une famille. Elle est de 7 euros. Chaque membre de la famille peut emprunter 3 ouvrages et 1 dvd à la fois par famille.

## Paroisse

le 4ème mercredi de chaque mois Messe à 9 h 30  
- Eglise de Chemillé sur Dême  
le 2ème vendredi de chaque mois Messe à 16 h 30  
- EHPAD Bois Soleil – Chemillé sur Dême

### **CRÈCHE**

Un grand merci aux bénévoles qui prennent le temps de réaliser chaque année la crèche à l'église de Chemillé sur Dême au moment de Noël.



## Soins infirmiers

La permanence de soins est assurée tous les samedis matins à la mairie de Chemillé par Jean-Philippe Chanard ou Ludivine Lemerrier-Oheix, infirmiers diplômés d'Etat.

Pour toute prise de sang ou tout soin infirmier, les patients peuvent prendre rendez-vous au 02 47 24 80 86, ou se présenter directement au secrétariat de la Mairie à 9h30 précises le samedi matin.

## Assistante sociale

Les permanences sont assurées le 2ème jeudi de chaque mois, de 10h à 11h30 en mairie. En cas de besoin, vous pouvez également contacter le Territoire de Vie Sociale à Neuillé Pont Pierre au 02 47 24 30 11.

## Déchetterie

La déchetterie de Saint Patern Racan est ouverte les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.  
Tél : 02 47 29 39 50

## Agence postale communale

Nathalie vous accueille du lundi au samedi de 9h à 11h30. Tél. 02 47 52 30 05.

## Vacances scolaires

### **VACANCES DE PRINTEMPS**

Fin des cours : samedi 13 avril 2013  
Reprise des cours : lundi 29 avril 2013

## Ramassage des ordures

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin. Lorsque le lundi, le mardi ou le mercredi est férié, le ramassage est reporté d'une journée (le vendredi donc).

## Ouverture de la mairie

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de la mairie sont les suivants :

### **DU LUNDI AU VENDREDI**

..... de 8 h 45 à 12 h 15

### **LE SAMEDI**

..... de 8 h 45 à 11 h 30

Tél. : 02 47 52 33 30 - Fax. : 02 47 52 34 71  
email : mairie.chemillesurdeme@wanadoo.fr

## Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.



PRINTEMPS 2013 - N°44 - TRIMESTRIEL  
MAIRIE DE CHEMILLÉ SUR DÊME 37370  
Directeur de la publication..... Éloi Canon  
Rédacteurs..... É. Canon / F. Perroux  
Mise en page..... J.C. Boggio  
Contact..... cominfo@thefreecat.org